

Pour diffusion immédiate

Le 13 avril 2006

2006/nr-021

**LE GOUVERNEMENT MCGUINTY AMÉLIORE
L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS POUR LES PATIENTS**

Lancement d'un plan exhaustif afin d'obtenir davantage pour les contribuables

TORONTO – Le gouvernement McGuinty s'engage à améliorer l'accès aux médicaments grâce à un plan innovateur et exhaustif de réforme du régime provincial de médicaments, a annoncé aujourd'hui le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman.

« Ce projet de loi a pour but d'améliorer l'accès des patients aux médicaments, et ce, plus rapidement et avec plus de transparence, a dit le ministre. Nous devons obtenir davantage pour notre argent afin de rendre notre régime de médicaments, et notre système de santé tout entier, plus efficace et plus viable. En établissant mieux le prix des médicaments, nous serons en mesure de réinvestir les montants économisés dans le régime de médicaments et de nous assurer que les consommateurs obtiennent les médicaments innovateurs dont ils ont besoin. »

Le projet de loi déposé aujourd'hui, s'il est adopté, permettra de mettre en œuvre le plan du gouvernement. Ce plan poursuit les objectifs suivants :

- améliorer l'accès aux médicaments pour les patients en adoptant diverses mesures telles que les listes de médicaments provisoires et l'examen rapide des nouveaux produits pharmaceutiques;
- optimiser l'utilisation des ressources en apportant des modifications aux pratiques d'établissement des prix et de remboursement;
- reconnaître le rôle important que jouent les pharmaciens en les rémunérant pour qu'ils fournissent davantage de conseils aux patients concernant l'emploi approprié des médicaments;
- investir dans la recherche médicale innovatrice en créant un fonds destiné à démontrer comment les médicaments produisent des résultats probants dans d'autres parties du système de santé;
- réduire les formalités administratives pour les médecins en remplaçant le processus lourd découlant de l'article 8;
- renforcer la transparence et la responsabilisation au sein du régime de médicaments en donnant aux patients un rôle dans la prise de décisions concernant les listes de médicaments et en nommant un attaché d'administration, programme de médicaments, pour gérer le régime de médicaments public.

« Tous les changements que nous proposons visent à avantager les patients. Et tous les patients continueront à obtenir les médicaments qu'ils reçoivent actuellement, a poursuivi le ministre. Il n'y aura absolument aucune modification de la quote-part, de la franchise ou des critères d'admissibilité du Programme de médicaments de l'Ontario.

Les coûts des médicaments ont augmenté de plus de 140 % depuis 1997 – le gouvernement consacre chaque année 3,4 milliards de dollars au Programme de médicaments gratuits de l’Ontario. Les employeurs de la province, qui se fondent sur le Formulaire de médicaments du gouvernement pour déterminer quels médicaments sont remboursés, ont également connu des hausses dramatiques du coût des médicaments et dépensent maintenant 2,6 milliards de dollars par année à cet égard. »

Les changements proposés aujourd’hui sont issus des recommandations du Secrétariat du régime de médicaments. Ce dernier a examiné le régime de médicaments de la province et procédé à de nombreuses consultations à ce sujet. Il a conclu qu’il existait de nombreuses possibilités d’augmenter l’accès des patients aux médicaments et que l’Ontario payait trop cher pour les médicaments délivrés sur ordonnance.

« Le travail accompli par le Secrétariat du régime de médicaments est courageux, a déclaré Marc Kealey, président de l’Ontario Pharmacist Association. Les changements proposés aujourd’hui reconnaissent que les pharmaciens sont essentiels à la réussite de tout système de santé. »

« Les modifications du régime de médicaments en Ontario avantageront considérablement les patients de la province, a soutenu Karen Philp, directrice nationale de la politique publique et des relations avec les gouvernements de l’Association canadienne du diabète. Les patients, particulièrement ceux qui sont aux prises avec une maladie chronique comme le diabète, auront un meilleur accès aux médicaments dont ils ont besoin et auront dorénavant voix au chapitre concernant les décisions en matière de financement des médicaments. »

L’initiative annoncée aujourd’hui s’inscrit dans le plan de promotion de l’innovation en matière de santé publique du gouvernement McGuinty qui a pour but d’édifier un système de santé axé sur trois priorités : le maintien de la santé des Ontariennes et des Ontariens, la réduction des temps d’attente et l’amélioration de l’accès aux médecins et aux infirmières.

-30-

Renseignements (médias) :

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

John Letherby
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Renseignements (public) : 416 327-4327 ou 1 800 268-1154

Ce communiqué et d’autres documents médiatiques sont affichés dans la section Médias d’information de notre site Web à : www.health.gov.on.ca.

Pour obtenir davantage de renseignements sur les résultats dans le domaine de la santé, veuillez consulter le site : www.resultsontario.gov.on.ca.

Also available in English.